

Éditorial

SOMMAIRE

Le fonctionnement de l'école

. Constats des effectifs de la rentrée scolaire 2006/2007...

La politique éducative

- . Un socle commun de compétence et de connaissances... Pourquoi ?
- . La LOLF... quelques éclaircissements...
- . Journée académique éducation prioritaire...
- . Accueil et scolarisation des enfants et adolescents d'origine étrangère...

L'action éducative

. Examens des élèves : résultats de la session 2006 et campagne d'inscriptions de la session 2007 (en marge)

Ressources

- . Info JMF...
- . Outil d'éducation musicale...
- . Santé des élèves, les dangers du tabac, sida (en marge)...
- . Ecoles fleuries, palmarès...

Les personnels

- . Infos administratives...
- . Formation, conférences...
- . Ressources locales en ligne (en marge)

“LOLF”, “socle de compétences” : deux termes qui font partie aujourd'hui du vocabulaire courant, qui renvoient encore souvent à une signification imprécise, et connotés parfois négativement.

Il s'agit pourtant de deux notions essentielles étroitement liées qui guident aujourd'hui notre action et qui ouvrent de nouveaux horizons.

Il semblait donc important d'en préciser le cadre, la nature et les modalités. C'est ce que nous allons essayer de présenter en plusieurs “épisodes”, en souhaitant mieux faire percevoir les évolutions du système éducatif.

Daniel GUÉRAULT
Inspecteur d'Académie

Le fonctionnement de l'école

Constats des effectifs de rentrée scolaire 2006/2007

Une enquête dite « rapide » est effectuée à la rentrée de septembre dans les écoles et les établissements. Elle permet de comparer la réalité des effectifs inscrits présents le jour de la rentrée, et les prévisions qui ont servi de base à la préparation de la rentrée.

Le nombre des effectifs élèves constatés à la rentrée scolaire, a été présenté au comité technique paritaire départemental (CTPD) du 13 octobre et au conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) du 16 octobre.

■ Evolution des effectifs dans le 1^{er} degré public et privé :

Enseignement...	Constats rentrée 2005		Constats rentrée 2006		Evolution	
	public	privé	public	privé	public	privé
... préélémentaire	19 409	1 456	19 268	1 451	-141	-5
... élémentaire	29 494	2 650	29 795	2721	301	71
... spécialisé	381	23	352	28	-29	5
Total des effectifs	49 284	4 129	49 415	4 200	131	71

■ Evolution des effectifs dans le 2nd degré public et privé :

Enseignement...	Constats rentrée 2005		Constats rentrée 2006		Evolution	
	public	privé	public	privé	public	privé
Collèges / SEGPA	21 405	3 896	21 260	3 848	- 145	-48
Lycée professionnel	5 605	818	5 490	779	- 115	- 39
Lycée (sans "post-bac)	11 106	1 091	10 907	1 116	- 199	+ 25
Classes « post-bac »	2 222	169	2 267	181	+ 45	+12
Total des effectifs	40 338	5 974	39 924	5 924	- 414	- 50

Précisions concernant ces données statistiques sur le site départemental <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubriques les services départementaux/le département en chiffres).

__IA, dossiers suivis par la division des moyens 1^{er} degré (DM1, tél. 03 81 65 48 90) et la division de l'organisation scolaire pour le 2nd degré (DOS, tél. 03 81 65 48 87)

Agenda

. 20 novembre : journée des droits de l'enfant.

Ressources sur le site <http://www.defenseurdesenfants.com/>

. 1^{er} décembre : journée mondiale de lutte contre le SIDA : ressources en ligne

<http://www.education.gouv.fr> (fonction (utiliser le mot clé SIDA).



Politique éducative

Un socle commun de connaissances et de compétences... Pourquoi ?

Plusieurs constats

- Chaque fin d'année scolaire est l'occasion de se réjouir des taux de réussite au baccalauréat : plus de 80 % des candidats, plus de 60 % d'une classe d'âge.

Mais 150 000 jeunes sortent chaque année du système éducatif sans qualification (20% d'une classe d'âge) et 15% des élèves en fin de 3^{ème} ne maîtrisent pas les compétences générales attendues, d'autres passent en seconde avec des difficultés importantes. Un grand nombre de jeunes est ainsi exclu des savoirs de base.

- La scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans a constitué une étape importante pour notre système éducatif et a montré la capacité de celui-ci à accueillir tous les élèves.

- Si des progrès importants en termes de réussite scolaire et de formation qualifiante ont été effectués depuis les années 50-60, force est de constater que cette évolution marque le pas depuis une dizaine d'années.

- Malgré les efforts du système éducatif pour freiner les effets de la dégradation de

la conjoncture économique, les enfants des milieux défavorisés connaissent plus l'échec que les autres et l'école n'assure pas suffisamment la formation des meilleurs d'entre eux. L'égalité des chances n'est pas réalisée.

- Tout ceci n'est pas sans conséquences sur les conditions d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur et sur le niveau général de formation de la Nation.

- La réflexion sur l'efficacité du système éducatif français est à replacer dans un cadre européen et international plus large. Citons par exemple les évaluations du programme international de suivi des acquis (PISA) et la recommandation du Parlement européen et du Conseil de l'union européenne d'un « cadre de référence européen de compétences-clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie ».

Face aux défis qui lui sont posés à travers ces quelques constats, l'école doit clarifier ses missions, pour les enseignants mais aussi aux yeux de tous ses partenaires.

A suivre ...

La LOLF...

Quelques éclaircissements

Préalable : La LOLF – loi organique relative aux lois de finances est un outil seulement. Il y a donc lieu d'éviter certains contresens.

Préambule : la réforme profonde induite par la LOLF résulte de l'évolution de l'État. En effet, celui-ci se dote d'une organisation gouvernementale, parlementaire qui doit lui permettre de mettre en œuvre une politique. L'outil de cette politique est le budget. Le budget est une loi.

- Le budget de l'État a une architecture, une organisation qui permet de prendre en compte tous les aspects de la politique (toutes les recettes et toutes les dépenses). Il traduit donc le positionnement de l'État à un moment donné.

- Les outils budgétaires utilisés par les services de l'État, dont l'Inspection académique – service déconcentré de l'Éducation nationale – jusqu'au 31 décembre 2005 dataient de la mise en place de la Vème République. Ils avaient évolué au fil du temps bien sûr... Mais il n'est pas besoin d'un long développement pour comprendre que l'action publique n'est pas la même en 1970, 1980 ou 2000, tant dans son objet que dans ses moyens d'intervention.

Dans le même temps, elle s'est profondément réorganisée avec les lois de décentralisation successives.

Avant la LOLF : le budget et le vote du Parlement

1.1. Les dépenses de l'État étaient réparties en titres, chapitres, articles et paragraphes...soient 848 chapitres budgétaires.

Deux exemples nous concernant :

1^{er} exemple : chapitre 31.92 = chapitre de rémunération des maîtres du 1^{er} degré. Étaient imputés sur ce chapitre tous les traitements des instituteurs et professeurs des écoles...de France et de Navarre...qu'ils exercent dans une école, qu'ils soient mis à disposition d'un organisme, en détachement dans un autre ministère...etc.

⇒ Il en résultait que le coût de ces maîtres était connu, mais pour des missions différentes. La « cible » était donc la catégorie d'agents de l'État, mais pas la mission de ces agents.

2^{ème} exemple : chapitre 37.83 = crédits des actions pédagogiques.

Au départ, ce chapitre contenait des crédits de fonctionnement des dites actions pédagogiques. Puis il s'est enrichi de paragraphes successifs pour l'éducation prioritaire, pour la mise en place des nouvelles technologies à l'école, pour l'enseignement des langues vivantes, pour l'accueil des élèves handicapés...

Puis aux crédits de fonctionnement se sont ajoutés des crédits pour rémunérer des intervenants extérieurs.

⇒ On voit bien que l'évolution des champs d'intervention à l'école, rend peu à peu illisible le contenu d'une ligne, à l'origine bien identifiée.

1.2. Par ailleurs, et chacun le sait, la représentation nationale ne votait pas toutes les mesures du budget, même si – in fine – la loi de finances est votée globalement par les députés et sénateurs. C'était le principe des crédits votés :

- 94% du budget étaient reconduits automatiquement

- 6% seulement des crédits étaient votés

Ainsi une mesure nouvelle telle que l'enseignement des langues vivantes à l'école élémentaire est discutée au moment de sa mise en place, puis reconduite...

Enfin, les crédits attribués aux services de l'État étaient fléchés : tel crédit pour telle mesure...sans dérogation possible en raison de politique locale par exemple.

Cet ensemble de contraintes a fait dire que l'administration était une administration de moyens.

A suivre...

Examens des élèves, Campagne d'inscriptions sessions 2007

Dates limites :

- Brevet de technicien supérieur : 17 novembre 2006
- Baccalauréat professionnel : jusqu'au 23 novembre 2006
- Baccalauréats général, et technologique : 4 décembre 2006.
- Brevet d'études professionnelles : 4 décembre 2006
- Diplôme d'expert en automobile : 8 décembre 2006

Modalités et avis d'examens en ligne sur le site académique <http://www.ac-besancon.fr>

Réglementations sur http://www.cndp.fr/doc_administrative/

Journée académique Éducation prioritaire sur le thème « *Accompagner l'enfant à l'école et hors l'école* »

L'accueil des publics en difficulté, particulièrement en éducation prioritaire, donne lieu à un foisonnement d'initiatives, de dispositifs, de sollicitations de toutes parts et sous des aspects multiformes. L'enfant, l'adolescent, est soutenu, accompagné à l'école et hors de l'école, pour les apprentissages scolaires mais aussi dans le domaine éducatif, social, culturel, sportif, voire technologique.

Les ressources proposées existent mais nombre de questions se posent quant à l'articulation des dispositifs, à la coordination des interventions, à la gestion du temps, voire à la cohérence de l'édifice et aux effets sur la vie du jeune et sa réussite scolaire.

La journée académique du 21 novembre a pour objet d'approfondir la réflexion, d'échanger et de mutualiser les expériences pour enrichir l'action. Au programme : une conférence suivie d'un débat, deux tables rondes, l'une sur les équipes de réussite éducative et réseaux ambition réussite, l'autre sur les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté dans l'école et hors l'école, le point sur les dispositifs (veille éducative, CEL, CLIN et CLA, dispositifs relais, contrats urbains...). Ressources et compléments sur <http://http://crdp.ac-besancon.fr/carep>

Accueil et scolarisation des primo-arrivants et des enfants du voyage

Le coordonnateur du centre académique pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France et des enfants du voyage (CASNAV) assure l'accueil, l'évaluation, le suivi des enfants scolarisés, des formations, des conseils à distance, la mise à disposition d'outils pédagogiques ou une visite sur votre demande.

Le CASNAV assure des permanences au centre de linguistique appliquée (CLA), La city, 6 rue Gabriel Plançon, tél. 03 81 66 52 53 / ce.casnav@ac-besancon.fr

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Matin	10h15-12h15	9-11h	9-12h	9-12h	10-12h
Après-midi	14-17h	14-17h	14-17h	14-17h	

Le CASNAV a ouvert à la rentrée une antenne à Lure en Haute-Saône (70) dans les locaux de l'école Jean Macé à Lure (Haute-Saône).

Résultats des examens Session 2006 - Doubs

DNB

Diplôme national du brevet des collèges

Taux de réussite dans les séries :

- . collège : 77,8 %
- . technologique : 76,8%
- . professionnelle : 72,3

BACCALAURÉATS

Taux de réussite

BAC général = 87,8 %

- . L = 86,5 %
- . ES = 87 %
- . S = 88,8 %

BAC technologique = 77,3%

- . STI = 79,1 %
- . STL = 81,4 %
- . STT = 74,7 %
- . SMS = 80,4 %
- . TMD = 86,7 %

BAC pro = 81,1 %

- . secteur services = 82,2 %
- . secteur production = 80,2%

Ressources

Relance info des jeunesses musicales de France (JMF)

Il reste des places pour 2 spectacles de la saison JMF programmés à Besançon : " Duo Librius " les 7 et 8 Décembre 2006 et " B.I.M.S. " les 26 et 27 Mars 2007 ; Le descriptif de ces spectacles se trouve sur le site régional des JMF <http://www.jmf-franche-comte.org>

Les inscriptions se font auprès de Monique Soichez au 03.81.51.00.25 ou par courrier électronique monique.soichez@wanadoo.fr

" Ecoute, écoute , Invitation à l'écoute - Eveil à l'environnement sonore "

Ce document pédagogique est disponible en prêt dans les antennes du CDDP du Doubs (cote F23) ou au sein des valises pédagogiques « Culture de l'oreille » (cote 13B) et « Ecoute d'œuvres » (cote 18E) ; il est également mis à disposition au Pôle Arts, dans ses nouveaux locaux de l'école Brossolette, 35 avenue de Montrapon à Besançon (tél. 03 81 85 07 92). Ce document ne sera pas envoyé dans toutes les écoles. Toutefois les conseillers pédagogiques en éducation musicale (CPEM) disposent d'exemplaires (gratuits) comme ressources pour des projets ciblés et pour les fonds documentaires, dans les écoles rurales en priorité. Outil d'information et de formation permettant de proposer aux élèves une variété de situations par le biais d'un travail sur l'environnement sonore. Cet outil trouve naturellement sa place au cœur de l'éducation musicale à l'école.

« Jamais la première cigarette », campagne de sensibilisation aux dangers du tabac

Cette nouvelle édition propose aux élèves de cycle 3 (CM1 et CM2) du primaire, un concours de dessin sur le thème « cœur et tabac » et aux adolescents d'âge du collège un concours de story-boards sur le thème « non à la 1^{ère} cigarette ». Inscriptions jusqu'au 8 décembre 2006. Modalités de participation, points d'étape sur <http://www.fedecardio.com> puis Nos actions ou contacter le service départemental de santé scolaire au 03 81 65 48 69

Nouveau palmarès du concours départemental des écoles fleuries :

La remise des prix départementaux aura lieu le mercredi 29 novembre à 14H30 au Petit Kursaal à Besançon. Trois premiers prix départementaux sont attribués aux écoles maternelles rue de Belfort à Montbéliard, Les Sapins Bleus à Maîche, au groupe scolaire Courbet à Ornans, présentés respectivement pour un 1^{er} prix national, un prix national d'excellence et un prix national jeunes jardiniers. Les inscriptions à l'édition 2007 du concours se font dès la parution de la circulaire au BO au 2nd trimestre. Contacter la présidente des DDEN du Doubs, Tél. 03 81 55 11 77, dden-doubs@wanadoo.fr

La loi Goblet, vous connaissez ?
2006 commémore le 120^{ème} anniversaire de la loi organique du 30 avril 1886 qui déterminait avec le décret de janvier 1887 les bases juridiques du statut de délégué...

Les personnels

Promotions 1^{er} degré : CAPD le 5 décembre 2006 (IA, tél. 03 81 65 48 56)

Mouvement 2nd degré : saisie informatique des vœux jusqu'au 11 décembre 2006 sur SIAM, via I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof>

Infos administratives

Parents de trois enfants ou d'enfant invalide - Abrogation de la note du 19 mai 2006

La note d'information n°797 du 19 mai 2006 sur l'application des dispositions de l'article L 24-I-3° du code des pensions civiles et militaires de retraite (date d'ouverture des droits des parents de trois enfants) a été abrogée par le service des pensions du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Ainsi les parents de trois enfants qui réunissaient les trois conditions antérieurement à l'année 2004 - *avoir accomplis 15 ans de services, avoir élevé 3 enfants, avoir interrompu son activité de 2 mois par enfant* - continueront à bénéficier d'une pension à taux plein s'ils justifient des 150 trimestres nécessaires lors de leur départ à la retraite, quelle que soit la date de ce dernier.

Gestion des personnels enseignants du 1^{er} degré

- **Grossesse** : L'attention des intéressées est attirée sur la nécessité de faire parvenir aussitôt que possible le certificat médical précisant la date présumée de l'accouchement à votre employeur : Inspecteur d'académie, service de gestion des ressources humaines sous le couvert de l'Inspecteur de circonscription.

- **Naissance** : Votre employeur ne verse pas de prestations familiales. Toutefois la naissance d'un enfant, quelque soit son rang entraîne – sous réserve que le conjoint ne le perçoive pas - le versement du supplément familial de traitement et des droits futurs en matière de retraite ; pensez à adresser un bulletin de naissance à votre gestionnaire de traitement.

- **Changement d'adresse** (y compris en période de disponibilité, de détachement) : à porter impérativement à la connaissance de votre employeur : Inspecteur d'académie, service de gestion des ressources humaines sous le couvert de l'Inspecteur de circonscription.

- **Changement de nom** : la procédure doit être la même ; pour les femmes particulièrement, il est nécessaire de préciser à la fois le nom patronymique et le nom d'usage et d'adresser la pièce justificative officielle.

Formation

Atelier de pratique enseignants en EPS : natation et danse

À compter de janvier 2007, mise en place de deux ateliers de pratique personnelle et pédagogique conduits par les conseillers pédagogiques départementaux en EPS : natation par Matthieu Laugier, les mardis de 12 à 13 heures et danse par Dominique Vernet et des chorégraphes associés, les mercredis et/ou samedis après-midi (durée de 5 mois, jusqu'en mai 2007). Consultation du descriptif du dispositif sur <http://ia25.ac-besancon.fr>. Inscription obligatoire sur <https://gaia.orion.education.fr/ga25> (code du dispositif : 06d0250931) jusqu'au 15 décembre 2006. (Conseillers pédagogiques départementaux IA25, tél 03 81 65 48 54).

Journée ADAPEI « Scolarisation des enfants et adolescents déficients intellectuels »

Matinée de réflexion et d'information est prolongée d'une table ronde à destination des familles et des professionnels,. A Besançon Micropolis le 2 décembre. Précisions auprès de l'ADAPEI, secteurenfance.adapei@wanadoo.fr, tél. 03 81 51 96 20 / fax 03 81 51 46 43.

Prochaines conférences à l'IUFM Montjoux le mercredi de 14 h à 17 h

Le 29 novembre : *Que faut-il entendre sous l'expression "régime moderne et démocratique de l'autorité" ?* ; le 6 décembre : *Les relations parents - institutions scolaires sont en évolution, quel sens donner à ces changements ?*

Rencontres régionales de l'éducation à l'image

Dans le cadre de la mise en place du pôle image en Franche-Comté pour l'éducation artistique et la formation au cinéma, à l'audiovisuel et au multimédia, une rencontre se déroulera les 28, 29 et 30 novembre 2006 à Numérica, portes du Jura , pôle universitaire de Montbéliard. Au programme : échanges de pratiques et expériences autour des technologies modernes, tables rondes, exposés alimenteront le débat entre enseignants, éducateurs, artistes, associations travaillant autour de l'image.

Les prochains rendez-vous du GFEN

"Difficultés à apprendre, difficultés à enseigner : l'aide en question". Le 5 décembre, de 18 à 20h ; "Des outils d'éducation nouvelle pour la classe en lecture (échanges d'outils), 13 décembre, de 14 à 17h. Lieu : école Brossolette à Besançon.

Pôle Arts départemental
école Brossolette - 35 avenue
de Montrapon à Besançon



Musique
03 81 85 07 92
Arts visuels,
03 81 51 75 25
Danse,
03 81 65 48 54

Centre de ressources pour les
élèves à besoins éducatifs
particuliers



<http://els6.ac-toulouse.fr/crebep>

Ressources académique
pour l'éducation prioritaire



<http://crdp.ac-besancon.fr/carep>

Centre de ressources et de
mutualisation pour
l'enseignement des langues à
l'école



<http://els6.ac-toulouse.fr/langueaucht>



<http://crdp.ac-besancon.fr/clemi>



CDDP du Doubs et ses
antennes <http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25/>

**Les nouveaux textes
chaque vendredi**

Bulletin officiel [B.O.]

<http://www.education.gouv.fr>
clic Outils et bulletin officiel
.../...